



FICHE DE MISSION CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION ANNEE 2024/2025

Pour venir en soutien à ses équipes projet au sein de ses directions de l'aménagement et de l'immobilier, l'EPA de Saint-Etienne recrute 1 personne en contrat de professionnalisation pour l'année universitaire 2024/2025.

L'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne a été créé par décret le 25 janvier 2007. Il regroupe plus de 40 collaborateur(trice)s jeunes et hautement qualifiés. Il se caractérise par son dynamisme et la forte implication de tous ses maillons dans la réalisation de ses projets.

L'Établissement conduit 3 opérations d'aménagement majeures en ZAC (Châteaueux, Pont de l'Ane – Monthieu et Manufacture Plaine Achille) et des opérations de renouvellement urbain en quartiers anciens dans les quartiers Jacquard, Chappe Ferdinand, Eden et Saint-Roch. Il participe également à des actions diverses de restauration de l'attractivité du centre-ville (résorption de friche urbaine, réhabilitation d'habitat ancien, soutien à l'attractivité commerciale, ...). Son activité couvre l'ensemble de la chaîne de production de terrains aménagés, des études urbaines aux cessions de charges foncières en passant par les acquisitions et la requalification foncière, la programmation des financements et des équipements publics, la réalisation des travaux correspondants. Il œuvre également en faveur de l'amélioration de l'habitat existant (OPAH-RU) et intervient également ponctuellement comme promoteur-investisseur dans des opérations de réhabilitation d'immeubles de logements ou de locaux d'activité.

Le projet conduit représente un investissement global de 600 M€.

1. MISSIONS

En fonction de son profil et du plan de charge des équipes projets, la personne en contrat de professionnalisation sera mobilisée, seule ou en appui aux responsables d'opérations, dans la gestion des travaux en cours (espaces publics ou bâtiment), la gestion technique des bâtiments ou des friches, le montage de documents de présentation, la passation de marchés publics, les acquisitions foncières par voie amiable ou d'expropriation, le suivi d'études, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive.

La personne en contrat de professionnalisation dépend hiérarchiquement du Directeur de l'aménagement, qui définit notamment son plan de charge annuel et son affectation aux projets en cours.





2. PROFIL

Formation et expérience professionnelle

Formation supérieure (Bac + 2/3 minimum)

Bonne pratique des outils informatiques (logiciels bureautiques)

Aptitudes, motivations et comportements professionnels attendus,

Intérêt pour l'aspect opérationnel du poste.

Rigueur, méthode, autonomie et sens de l'organisation,

Sens du contact et du travail en équipe,

Sens de la confidentialité.

3. CONDITIONS

Contrats de professionnalisation de 12 ou 24 mois

Poste basé à Saint Etienne à proximité de la gare de Châteaureux.

Les dossiers de candidatures comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation sont à adresser avant le par courriel à l'adresse suivante : recrutement@epase.fr

